

Bonnes vacances 2011

Le 12 juillet, Le Figaro titrait sur son site web : « L'indécision et les désaccords au sommet de l'Europe entraînent l'Italie dans la crise ». Si vous avez décidé de partir cet été en vacances dans ce beau pays, espérons que la crise ne vous rattrapera pas. Mais où aller ? Pas en Grèce, pas en Espagne. Même la situation financière des USA fait désormais problème avec la question du relèvement du plafond de la dette. C'est-à-dire l'acceptation de l'Etat et des parlementaires de couvrir une augmentation du taux d'endettement du pays sous peine de banqueroute de la première puissance mondiale.

Crise de la dette ! Nous dit-on de toute part. Ne soyons pas dupes. Ce n'est pas une nouvelle crise. C'est le prolongement de la crise des sub-primes de 2007-2010 mal gérée, mal digérée, à cause du refus de s'attaquer à la question centrale du partage des richesses créées. Au moment de profiter de vos congés payés, mesurez à sa juste valeur combien ce « privilège français de 5 semaines par an » (par rapport à des américains qui n'ont droit qu'à 2 semaines) concourt efficacement à forcer le partage des richesses dans le bon sens : celui d'une économie réelle faisant une large part à la consommation et décidée à dégonfler la financiarisation de l'économie.

En septembre, nous devons tous ensemble mettre sur le devant de la scène sociale la question des salaires, du temps de travail non-rémunéré, de la reconnaissance des qualifications et des conséquences sur la santé.

Nous pourrons le faire avec de nouveaux atouts : le forfait-jours est désormais frappé d'illégalité au regard de la Charte Sociale Européenne (conclusion du Comité Européen des Droits Sociaux). Par ailleurs, la Cour de Cassation a, dans son arrêt du 29 juin 2011, ouvert un immense champ de révisions des conventions collec-

tives et des accords d'entreprises. Ils doivent intégrer le suivi des jours de travail, définir et veiller à une amplitude horaire « raisonnable » du temps de travail. Cette question de l'amplitude de la journée de travail relance la nécessité de donner aux salariés les moyens de mesurer leur temps de travail réel, de l'efficacité du travail et des nouvelles technologies de l'information.

De fait, le paiement intégral du temps de travail mesuré se retrouve au centre des enjeux du forfait-jours. Ce n'est pas rien quand une enquête de la DARES parue le 7 juillet 2011 souligne que 66 % des salariés déclarent avoir fait des heures supplémentaires. 14 % d'entre eux déclarent n'avoir reçu aucune rémunération ni repos compensatoire pour ces heures. Le phénomène a surtout touché les ingénieurs et cadres à forfait-heures, devant les techniciens et agents de maîtrise.

Se faire payer son temps de travail et sa qualification relève désormais d'un effort de salubrité économique et de justice sociale. Toutes les augmentations de salaires, de déblocage des carrières, le paiement intégral de nos heures de travail ramèneront la virtualité financière aux besoins économiques et sociaux réels. Nous vivrons mieux de notre pouvoir d'achat ainsi revalorisé. Notre système de protection sociale verra ses recettes augmenter, la croissance et l'emploi reprendront un meilleur élan. Nous remettrons ainsi l'ensemble des salaires sur le chemin de la reconquête de tous ces acquis sociaux qui ont été détricotés depuis 30 ans, pour une efficacité économique pour le moins contestable. La CGT a proposé à l'ensemble des organisations syndicales une journée d'action nationale. Elle pourrait se tenir le 6 octobre 2011, sur le thème de la répartition des richesses. En attendant, Bonnes Vacances ! Prenez des forces ! La défense de vos revendications et une vraie sortie de crise le valent bien.

Bonne rentrée 2011/2012



Dans les mois à venir, la nécessité de l'élévation du rapport de forces social sera au cœur des enjeux.

Vous êtes partis en congés au moment où la « crise de la dette », prolongement de la crise des sub-prime, faisait la Une. Elle est toujours présente avec dans son ombre la question du partage des richesses.

Ce qui est immédiatement d'actualité, c'est la capacité des ingénieurs, cadres et techniciens (ICT) de la métallurgie à exprimer avec force et détermination leurs revendications.

Par notre place dans l'organisation du travail, nous avons les idées et les compétences pour une vraie défense de l'industrie. Mais à cause de notre niveau de qualification, nous sommes depuis trop longtemps les cibles de politiques salariales visant à tasser l'échelle des salaires.

- Aujourd'hui, par rapport au SMIC, le salaire d'embauche d'un jeune BTS équivaut à celui d'un CAP en 1985 (en euros constants) ;

- Si on tient compte du temps de travail réel des salariés au forfait-jours, et qu'on ramène leur salaire à une base 35H selon la règle des 30 % de compensation en salaire (actée dans la convention collective nationale des Ingénieurs et Cadres), l'échelle de nos salaires n'est plus que de 3 à 4 SMIC pour 95 % des ICT.

L'augmentation de la part variable dans la rémunération ne fait plus rêver. Pris entre primes sur objectif,

intéressement, participation et aussi la fameuse ex-prime Sarkozy de 1 000 €, nous sommes nombreux désormais à considérer que l'intéressement des salariés au bénéfice comptable de l'entreprise ne pourra jamais compenser un vrai salaire.

Pour trouver la cause structurelle de la baisse de nos salaires d'ICT dans le partage des richesses, il n'est pas utile de chercher loin : nous sommes de moins en moins bien reconnus, rémunérés, alors que nous représentons 50 % des effectifs de la métallurgie !

De plus, nous ne sommes pas toujours rémunérés pour notre temps de travail réel. Et de ce point de vue, plus que jamais, le forfait-jours doit être passé au crible de la Charte Sociale Européenne et de l'arrêt de la Cour de Cassation du 29 juin 2011 qui oblige les entreprises à contrôler que l'amplitude de la journée de travail est « raisonnable ».

La CGT travaille depuis le début de l'été à l'organisation d'une journée interprofessionnelle nationale et unitaire de l'ensemble des organisations syndicales. Nous voulons remettre le mouvement social et syndical en situation de conquête.

Vous pouvez nous aider à gagner sur cette idée !
Rejoignez-nous !